

Feuille officielle

No 34 - vendredi 22 septembre 2017

Commune mixte de Plateau de Diesse Communes de Nods & de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch
veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 24 SEPTEMBRE 2017

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin a été constitué comme suit :

Président : M. Bernhard Charles-Adamir

Vice-présidente : Mme Bargiela Vaz Maria del Carmen

Membres

Mmes	
Antoniazio	Claudia
Badren	Anouk
Bassin	Marilyne
Berberat	Magali
Berger	Charlaine
Brügger	Brigitte
Cosandier	Denise
MM.	
Badet	Stéphane
Béguelin	Simon
Bichsel	Alexandre
Brader	Alexandre

LA FÊTE FUT BELLE... MERCI À TOUS !

Le ciel nous a joué quelques tours le samedi... mais qui s'en souvient encore ?

Vendredi il m'a semblé que toute La Neuveville était réunie en vieille ville pour célébrer nos crûs, rencontrer des amis d'ici et d'ailleurs et échanger. Une atmosphère festive qui s'est prolongée tard dans la nuit pour certains et qui a culminé le dimanche avec un cortège suivi par une foule aussi nombreuse que bigarrée.

Au nom de la Municipalité, je souhaite remercier ici tous ceux qui ont activement participé à la préparation et à la réussite de notre Fête du Vin à nulle autre pareille. Les sociétés locales se sont une fois de plus montrées très actives et le personnel municipal a redoublé d'ardeur pour que ces trois jours de lies se soient inoubliables.

Merci à tous et vivement le 7 septembre 2018.

Rendez-vous est pris.

Roland Matti
Maire de La Neuveville

INFORMATION

Mesdames, Messieurs, chers clients,

Nos services vont prochainement procéder au relevé des compteurs d'électricité.

Ces relevés sont planifiés comme suit :

**du lundi 11 septembre
au vendredi 06 octobre 2017**

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à notre personnel chargé de ces relevés.

Au cas où vous seriez absents pendant cette période, merci de nous informer comment accéder aux compteurs.

Pour tous renseignements ou pour nous transmettre vous-mêmes vos relevés :

- Téléphone : **032 752 10 10**,
par courriel : facturation@neuveville.ch
ou directement sur notre site internet
www.laneuveville.ch

Meilleures salutations

DÉPARTEMENT DES FINANCES
Service commercial & facturation
SERVICES INDUSTRIELS

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 24 septembre 2017 pour se prononcer sur les objets suivants :

VOTATIONS FEDERALES

1. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire ? (contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour la sécurité alimentaire", qui a été retirée)

2. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée?

3. Acceptez-vous la loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 ?

Le scrutin sera ouvert :

dimanche 24 septembre 2017 de 10h. à 12h.
dans les locaux de l'Administration communale,
place du Marché 3, La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 24 septembre 2017 de 10h. à 12h, dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. Le samedi précédant le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard. **Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.**

AVIS A LA POPULATION

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017 MANIFESTATION CARS EVENT

Les rues : du Marché, du Collège ainsi que la rue Beauregard seront fermées et interdites à la circulation durant toute la journée soit de 7 heures à 19 heures.

En vous remerciant de votre compréhension.

Le comité d'organisation
Cars Event 2017

AVIS DE TRAVAUX

Chemin des Prés-Guëtins (secteur est) Construction d'un trottoir et réfection du revêtement

Avis à la population

La Municipalité va procéder du 27 septembre 2017 à fin novembre 2017 à la construction d'un trottoir et à la réfection du revêtement bitumineux au chemin des Prés-Guëtins (secteur est) à La Neuveville.

Nous prions donc les usagers de la route de se conformer à la signalisation qui sera mise en place.

En cas de météo défavorable, une prolongation de la durée des travaux est possible.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour les inconvénients qu'occasionnera ce chantier. Les Services techniques (032 752 10 80) restent à votre disposition pour toutes questions relatives au présent avis.

Les Services techniques
La Neuveville, le 19 septembre 2017

NOCTAMBUS ET MOONLINER

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00

- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 61

Une utopie?
La FSA met tout en œuvre pour favoriser l'autonomie et l'intégration!
Votre soutien compte!
CP 10-6870-0



Commune

mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :
Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2017, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	25.12.2017	02.01.2018	Vacances de Noël

HORAIRES DES DÉCHETTERIES DIESSÉ / PRÊLES

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

AVIS A LA POPULATION

La restriction d'eau est toujours valable et

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT



- D'ARROSER LES PELOUSES ET LES JARDINS (tuyaux, jets d'eau, etc.)
- DE LAVER LES VOITURES
- DE REMPLIR LES PISCINES
- ETC.

➔ Ces interdictions sont à appliquer jusqu'à nouvel avis

Nous invitons la population à prendre les mesures nécessaires pour limiter sa consommation.

Nous comptons sur la compréhension de chacun et le respect de ces mesures.

D'avance merci !

ADMINISTRATION COMMUNALE

VOTATIONS FÉDÉRALES ET ÉLECTIONS COMMUNALES DU 24 SEPTEMBRE 2017

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, jusqu'au vendredi soir, dernière levée, ou dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance. Ne doivent pas être déposés dans ces boîtes aux lettres d'autres documents pour la commune.

ATTENTION :

1. Pour ces votations, vous recevrez deux enveloppes, soit une pour les votations fédérales et l'autre pour les élections communales. Faites attention de ne pas mélanger le matériel.

2. Le vote par correspondance n'est valable que si les cartes de légitimation sont signées par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer vos cartes !

3. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre.

4. Pour les élections communales, nous vous prions d'utiliser exclusivement un des bulletins de vote annexés au matériel. Vous pouvez prendre le bulletin officiel vierge et le compléter avec six noms au plus des candidats/tes énumérés/es ci-dessus ou alors choisir un des bulletins non-officiels portant déjà le nom d'un/e candidat/e et le compléter avec cinq autres candidats/tes mentionnés/es dans la liste ci-dessus.

Vous ne devez utiliser qu'un seul bulletin pour le Conseil communal et qu'un seul bulletin pour la Mairie.

Les prénoms et les noms doivent être inscrits lisiblement, en entier et de manière manuscrite sur le bulletin, faute de quoi le vote sera considéré comme nul. Selon le système majoritaire qui détermine cette élection, le cumul n'est pas autorisé.

Présidence (fédéral & communal) : Mme Monique Courbat
Administration (fédéral) : Mme Fabienne Landry

Administration (communal) : M. Daniel Hanser

Bureau de vote (fédéral & communal)
Dimanche 24 septembre 2017 de 10h00 à 12h00

Membres : M. Daniel Dietz
Mme Natascha Ciaccia
Huguenin

Mme Nathalie Carrel

Bureau de dépouillement (fédéral)
Dimanche 24 septembre 2017 dès 10h00

Membres : Mme Tatiana Carrel
Mme Laurence Charpié
Mme Rachelle Castioni
Mme Magali Clerc
M. Jean-François Carrel
M. Nicolas Chappuis

Bureau de dépouillement (communal)
Dimanche 24 septembre 2017 dès 10h00

Membres : Mme Annick Corti
Mme Jessica Conrad
Mme Joëlle Danz
M. Sylvain Conte
M. Vincent Coucheman

L'administration communale

PASSAGE DU BIBLIOTBUS À DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES

3^{ème} trimestre 2017

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : En raison des travaux au centre de Lamboing, le Bibliobus stationnera dorénavant de 14h30 à 15h30 devant la maison route de Prêles 3 (Mme Bonjour).

30 septembre

L'administration communale

GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE (Bergerie du Haut)

Pour le week-end des 23 et 24 septembre 2017, le gardiennage sera assuré par M. Richard Moser.

Le Comité

DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS

Par cette annonce, nous aimerions rappeler aux citoyennes et citoyens qu'il est interdit de déposer des déchets verts le dimanche, tant à Lamboing qu'à Prêles.

Nous rappelons aussi que les entreprises ne sont pas autorisées à accéder à cette déchetterie.

D'avance nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à ces prescriptions, par respect pour les personnes habitant à proximité des décharges.

L'administration communale

LÉGISLATURE 2018 - 2021

Renouvellement des commissions et syndicats – Recherche de membres

Avec la nouvelle législature 2018-2021 qui va commencer l'an prochain, le Conseil communal doit procéder à la réélection des membres de ses diverses commissions et syndicats.

Nous sommes donc à la recherche de citoyennes et de citoyens prêts à donner un peu de leur temps pour participer à quelques rencontres durant l'année dans une des commissions ci-dessous:

Commission urbanisme technique
Commission urbanisme construction
Commission crèche
Commission des finances





Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

LÉGISLATURE 2018 - 2021 Renouvellement des commissions et syndicats – Recherche de membres

Avec la nouvelle législature 2018-2021 qui va commencer l'an prochain, le Conseil communal doit procéder à la réélection des membres de ses diverses commissions et syndicats.

Nous sommes donc à la recherche de citoyennes et de citoyens prêts à donner un peu de leur temps pour participer à quelques rencontres durant l'année dans une des commissions ci-dessous:

Commission urbanisme technique
Commission urbanisme construction
Commission crèche
Commission des finances
Commission des pâturages
Commission de sécurité publique
Commission des aînés
Commission animation Plateau
Commission du PAL
Commission du bâtiment scolaire
Commission Centre médical
Commission du CAJ
Commission Communauté Scolaire du Plateau



COMMUNE MIXTE DE
PLATEAU DE DIESSE



Le premier pas vers la réussite

L'administration communale de la
COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
recherche

1 apprenti à 100% Employé de commerce

Durée de l'apprentissage : - 3 ans

Profil de formation : - E et M

Début de l'apprentissage : - 1^{er} août 2018

Documents à joindre :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Formulaire de candidature
- Copie des 2 derniers bulletins scolaires

Vous êtes dynamique et motivé ?
Vous recherchez un apprentissage
attractif dans un environnement passionnant ?

Alors, nous nous réjouissons de recevoir
votre dossier de candidature !

Les offres de services avec documents usuels et
photo, avec mention "apprentissage de
commerce 2018" sont à adresser à

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE,
M. Daniel Hanser, resp. des ressources humaines,
La Chaîne 2, 2515 Prêles,

jusqu'au 31 octobre 2017.

Tous renseignements complémentaires peu-
vent être obtenus auprès de la même adresse
ou au no de tél. 032 315 70 70

Des documents complémentaires et,
notamment, le formulaire de candidature,
peuvent être téléchargés sur notre site Internet
www.leplateaudediesse.ch

Pour en faciliter la lecture, les termes contenus
dans le présent document s'entendent
indistinctement au féminin et au masculin.

APPARTEMENT À LOUER À DIESSE

Dès le 1^{er} octobre 2017, la commune met en loca-
tion à la Route de Nods 2 à Diesse (école au centre
du village) :

**Un appartement de 2 pièces, au 2^e étage, avec
galetas, place de parc et accès au jardin en
commun.**

Loyer mensuel de Fr. 675.-

(place de parc et charges comprises - l'électricité est
facturée par BKW).

En cas d'intérêt ou pour tout renseignement, merci
de vous adresser à l'administration communale au
032 315 70 70.

L'administration communale

ANNULATION DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 25 OCTOBRE 2017

Le Conseil communal, dans sa séance du 18
septembre et en raison du faible nombre d'objets à
porter à son Ordre du jour, a décidé de ne pas tenir
la session de l'Assemblée communale initialement
prévue le 25 octobre 2017. Les différents points à
traiter par le législatif seront donc abordés lors de
séance du 12 décembre 2017.

L'administration communale

Avis de construction

Requérant : M. Eric Dubois, Route d'Orvin 10, 2516
Lamboing

Auteur du projet : Paerli SA, 2720 Tramelan

Propriétaires fonciers : M. Stéphane Dubois, Un-
terseen et Mme Catherine Dubois, Boudry

Projet : Remplacement du chauffage existant par
une pompe à chaleur, parcelle no 2358, Route d'Or-
vin 10, village de Lamboing

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier
sont déposés publiquement au bureau communal
de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles
jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de
la première publication dans la FOD, soit du 15 sep-
tembre au 15 octobre 2017. Les oppositions dûment
motivées doivent être envoyées en double exem-
plaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La
Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 15 septembre 2017

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérante : Carnal et Fils SA, Le Parlet 2, 2516
Lamboing.

Emplacement : parcelle no 2144, au lieu-dit :
"Route de Diesse 21", Lamboing, commune de Pla-
teau de Diesse.

Projet : changement d'affectation portant sur
l'agrandissement du bâtiment existant, transforma-
tions intérieures et extérieures pour l'aménagement
d'un atelier de menuiserie, charpente, ferblanterie,
couverture et bureau.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : industrielle.

Dérogation : 44 RC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 oc-
tobre 2017 inclusivement auprès de l'administration
communale de Plateau de Diesse. Les oppositions
ou réserves de droit faites par écrit et motivées se-
ront reçues dans le même délai à la Préfecture du
Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608
Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des
charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le
même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 septembre 2017

Le préfet : J.-Ph. Marti

BLAKE EDUARDO

Un grand succès en mai 2016 sur le Plateau de Diesse,
il revient pour nous présenter son dernier spectacle en duo

« Un truc en plus »

Ne manquer pas ce sublime spectacle qui aura lieu le

**VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017 à 20h00
SALLE DU CHEVAL-BLANC A LAMBOING**

Ce moment est organisé par le GAL Groupe Animation Lamboing en collaboration
avec la paroisse réformée Diesse, Lamboing et Prêles.

CANTINE - ENTREE LIBRE – COLLECTE

•••••

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE 2017

de 9h00 à 16h00

CANTINE LA COTE à LAMBOING

RESTAURATION

INSCRIPTION par courriel f.p.joliquin@bluewin.ch

délai 25.09.2017



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

SORTIE DES AÎNÉS DU PLATEAU DE DIESSE 6 SEPTEMBRE 2017

Cette année, 84 aînés du Plateau de Diesse ont quitté la Suisse en car pour se rendre en Alsace à Ungersheim, près de Mulhouse, pour visiter l'Ecomusée d'Alsace.

Ce site correspond en fait au Ballenberg suisse, où un village entier est reconstitué d'anciennes maisons, un vrai patrimoine rural. Pour ceux qui connaissaient Ballenberg, il était intéressant de découvrir les différents styles de constructions, pour les autres, c'était une réelle découverte et traversée de plusieurs siècles ruraux. On pouvait assister au travail de différents artisans, tels que le charron, le forgeron et bien d'autres, tous des métiers disparus. Tous les visiteurs étaient libres de se promener et de se plonger dans les arts et les anciennes traditions alsaciennes qui les intéressaient.

Un succulent dîner à l'Auberge Hégenheim, située au bord de l'eau, au cœur de l'Ecomusée, attendait toute la compagnie qui a pu passer un bon moment convivial ensemble. Comme le beau temps était de la partie, le goûter a pu être pris sur une belle terrasse du Restaurant La Taverne, dans un décor traditionnel alsacien.

Finalement, avant de rentrer, un passage obligatoire à la boutique de souvenirs a permis de ramener une spécialité alsacienne aux proches restés en Suisse. Un tout grand merci au comité des aînés qui a organisé cette merveilleuse sortie d'une journée entière !

MC



Commune mixte de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30

 Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

COMMUNE MIXTE DE NODS ELECTIONS COMMUNALES

Le Conseil communal a fixé au dimanche 26 novembre 2017 l'élection

- a) de 6 membres du Conseil communal
b) du maire

pour une nouvelle période administrative de quatre ans (2018-2021).

Conformément aux dispositions du Règlement concernant les élections aux urnes de la Commune mixte de Nods, **les listes des candidats / candidates doivent être déposées auprès du secrétariat communal** au plus tard jusqu'au 44^e jour précédant le scrutin (vendredi à 12h), **soit le vendredi 13 octobre 2017 à midi.**

Des listes de candidatures peuvent être retirées à l'administration communale.

Chaque liste de candidats et candidates doit être signée par au moins 10 citoyens / citoyennes, habilités à voter en matière communale (au moins 3 mois de résidence dans la commune et droit de vote cantonal). Les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils et elles se trouvent. Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats et candidates **pour la même fonction**. Ils et elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Les candidats et candidates ne peuvent figurer sur plus d'une liste pour un même organe. S'ils ou elles figurent sur plusieurs listes, le secrétaire communal les invite à se décider pour l'une d'elles jusqu'au 39^e

jour avant le scrutin (mercredi, à 12h). Ils ou elles seront biffés sur les autres. Si, durant ce délai, leur choix n'a pas été indiqué, ils ou elles seront biffés de toutes les listes de candidats et candidates.

Les listes de candidats et candidates doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse ainsi que l'accord signé des candidats et candidates. Chaque liste de candidats et candidates doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres. Une liste de candidats et candidates ne doit pas contenir plus de noms qu'il y a de sièges à pourvoir. Pour les élections au système proportionnel, chaque nom ne peut figurer plus d'une fois sur la liste.

Les premiers ou premières signataires de la liste ou, s'ils ou elles sont empêchés, les deuxièmes ont le statut de mandataires auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste.

Lorsqu'aucune liste de candidats et candidates n'a été déposée ou qu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite. Sont élus les personnes qui recueillent le plus de voix. En cas d'égalité des voix, il sera procédé à un tirage au sort.

Deux ou plusieurs listes électorales peuvent être apparentées par une déclaration concordante de signataires ou de leurs mandataires au plus tard jusqu'au 39^e jour avant le scrutin (mercredi, à 12h). Entre listes apparentées, le sous-apparement n'est pas autorisé.

Informations complémentaires

La possibilité de candidature au Conseil communal et à la Mairie est ouverte.

L'élection des membres du Conseil communal a lieu selon le système proportionnel.

Lorsque le nombre des candidats et candidates de toutes les listes se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le Conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats et candidates.

En ce qui concerne l'élection du Maire, qui a lieu au système majoritaire, si une seule candidature est présentée dans les formes et délais légaux, le maire est élu tacitement. Lorsqu'il n'y a que deux candidats valablement proposés pour un siège à pourvoir, est élu le candidat ou la candidate qui obtient le plus de voix. En cas d'égalité des voix, on procède à un tirage au sort.

Si aucun/e candidat / candidate n'obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, le Conseil communal ordonne un deuxième tour, trois semaines après, **soit le dimanche 17 décembre 2017**. Est élu(e) le candidat ou la candidate qui obtient le plus grand nombre de voix (majorité relative). En cas d'égalité des voix, on procède à un tirage au sort.

Pour le surplus, prière de consulter les dispositions du Règlement concernant les élections aux urnes de la Commune mixte de Nods. Les prescriptions cantonales en matière de votations et d'élections, le cas échéant les prescriptions fédérales, sont applicables par analogie aux questions non traitées par ledit règlement.

CONSEIL COMMUNAL

Nods, le 22 septembre 2017



Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30

Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

SEPTEMBRE

Samedi 23 9.30-11.30
Lundi 25 9.30-11.30
Mercredi 27 9.30-11.30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

DÉCHETTERIE ESSAI D'OUVERTURE LE MERCREDI

Nous vous rappelons que la déchetterie sera ouverte le mercredi 27 septembre de 18 à 19 h.

Administration communale

VOTATIONS DU 24 SEPTEMBRE 2017 COMPOSITION DES BUREAUX

Bureau de vote :

Présidence : Christiane Botteron

Membres : Loredana Gilardi
Thierry Gauchat

Bureau de dépouillement :

Présidence : Christiane Botteron

Membres : Loredana Gilardi
Thierry Gauchat
Céline Glatz
Jean-Paul Gagnebin

Membres suppléants :

Administration : Viviane Sunier

CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE D'INFORMATION SUR LE PLACEMENT DE REQUÉRANTS D'ASILE DANS LES ANCIENS BÂTIMENTS DU FOYER D'ÉDUCATION À LA PRAYE 105 ET 105 A

Le Conseil communal de Nods, en collaboration avec la Préfecture du Jura bernois, le service des migrations du canton de Berne et l'Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut, invite les citoyennes et citoyens de Nods à une séance d'informations concernant le placement de requérants d'asile à La Praye, dans une partie des anciens bâtiments du foyer d'éducation,

**Le lundi 25 septembre 2017
à 19 h 30 à la salle du Battoir**

A la fin de la séance, vous aurez la possibilité de poser toutes vos questions.

Conseil communal

DECHETS ENCOMBRANTS

La prochaine récolte des déchets encombrants aura lieu le

23 septembre 2017

A la déchetterie communale pendant les heures d'ouverture soit de 9.30 h à 11.30 h

La taxe perçue est de 50 ct par kg ou selon estimation de notre employé communal.

Pour les objets volumineux, vous pouvez vous adresser à M. Julien Frei au N° 079 447 24 86.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE



RACLETTE SOUS LES ÉTOILES

Vendredi 22 septembre 2017 au télésiège de Nods
À partir de 19h.

population et d'intensifier le dialogue entre les acteurs de divers domaines. Sont admis au concours les institutions et organisations culturelles ayant leur siège dans le canton de Berne ou les acteurs et médiateurs culturels qui ont leur domicile principal dans le canton depuis au moins deux ans. Les partenaires de collaboration peuvent être choisis librement, également en dehors du canton. Le projet doit se dérouler dans le canton de Berne.

Pont de Gottstatt à Orpond fermé pendant deux semaines

Les derniers travaux d'assainissement du pont de Gottstatt sur le canal de Nidau-Büren à Orpond auront lieu ces prochaines semaines. Le pont sera ainsi fermé du lundi 25 au vendredi 29 septembre 2017 et une déviation sera mise en place.

Avis de construction

Requérant : Monsieur Christian Lecomte, Les Colisses 101, 2518 Nods.

Emplacement : parcelles nos 2166, 2178 et 2180.2, au lieu-dit : "Bisons Ranch - Les Colisses", commune de Nods.

Projet : demande de permis déposée après coup pour le revêtement en enrobé de la route d'accès au domaine avec la plantation d'une allée d'arbres (secteur 5.1 du PQ et parcelle no 2180.2), la pose de dalles/pavés au droit des bâtiments (cour de ferme / secteur 5.4 du PQ) et la pose d'un revêtement perméable de "chaille" sur la place de stationnement (secteur 5.2 du PQ).

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zones : agricole et plan de quartier « Les Colisses du Bas / Au Pillier / Les Prés Vallons ».

Dérogations : art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 15 octobre 2017 inclusivement auprès de l'administration communale de Nods. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 15 septembre 2017.

Le préfet : J.-Ph. Marti

Avis de construction

Requérant : Daniel Surdez, Chemin de Citroz 1, 2518 Nods

Auteur du projet : Daniel et Corinne Surdez, Chemin de Citroz 1, 2518 Nods

Projet : Changement des tuiles et pose de deux Velux en toiture Nord sur RF 95 du ban de Nods, Chemin de Citroz 1, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 22.09.17

Administration communale

Nouvelles de l'administration

Subventions d'impulsion culturelles au concours

L'Office de la culture met au concours des subventions d'impulsion dans le cadre de sa priorité d'encouragement 2017 "Changement de perspectives". Le but est d'encourager les acteurs culturels (institutions, organisations, individus) à collaborer avec d'autres milieux sociétaux (p. ex. sport, projets sociaux, économie, tourisme, éducation, politique, environnement). Il s'agit ainsi de renforcer la participation culturelle pour de larges pans de la

SERVICE D'ASSISTANCE EN CAS DE SURCHARGE EN AGRICULTURE (AUL)

Numéro de téléphone 079 200 00 44

Lundi au samedi de 8h - 20h

info@aul-be.ch

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 22 septembre

Cultes dans les homes : 10h Mon Repos, 10h45 Montagu 16h30 Culte de l'enfance à la Maison de paroisse. Les enfants de la 3 à la 6H sont invités à se retrouver pour une heure d'histoires bibliques, animation, bricolage toujours bien appréciée.

Samedi 23 septembre

9h Rendez-vous à la Blanche Eglise, Catéchisme cycle II, 7^e, 8^e, 9^e.

Dimanche 24 septembre

10h30, culte régional au camping de Prêles
Officiants : Stéphane Rouèche, Marie-Laure Krafft Golay et John Ebbutt. Flûte de pan. Invitation cordiale à tous. Possibilité de se restaurer sur place. Mini-bus Magrit à 10h devant la Coop. Retour à midi.

Mercredi 27 septembre

10h Prière et partage biblique à la salle Schwander, Grand-Rue 13.

Repas de midi du Chœur du mercredi.

17h : repas planétaire à Diesse pour les catéchumènes du Cycle III.

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57

Marie-Laure Krafft Golay - 032 751 70 82

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

Sonntag, 24. September

10.30 Uhr, Bärenplatz Ligerz: Gottesdienst am 2. Läset-sunntig. Text: Lk 17,5. Mit der Blaskapelle MG Niederbuchsiten und Hans Kurth (Leitung), Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi.

Pikettdienst

31. Juli bis 24. September: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi (079 439 50 99)

25. September bis 8. Oktober: Pfrn. Brigitte Affolter (079 439 50 98)

Aktuelle und ausführliche nformationen immer über :

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 24 septembre

10h Messe à l'église paroissiale

Mardi 26 septembre

10h30 Liturgie de la parole à Mon Repos

Jeudi 28 septembre

8h45 Messe à l'église paroissiale

Dimanche 1er octobre

10h Messe à l'église paroissiale

Séance information catéchèse 2017-2018

Mardi 24 octobre 2018 à 19h à la salle de paroisse

Secrétariat de la paroisse : voir sous Agenda

L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Culte au camping de Prêles

Dimanche 24 septembre à 10h30, culte pour l'ensemble de la région Lac-en-Ciel avec flûte de Pan et possibilité de manger après la célébration, Service de voiture: école de Prêles, Poste de Lamboing ou centre du village à Diesse, à 10h pour les trois lieux.

Magie avec Blake Eduardo

Son passage au Plateau avait été remarqué, depuis il s'est fait un nom par ses intervention à Incroyable Talent. Il revient avec un spectacle spectaculaire et humoristique: "Un truc en plus" par Blake Eduardo, Vendredi 29 septembre à 20h à la salle du Cheval Blanc à Lamboing, entrée libre collecte.

Dimanche 1er octobre

Culte à 10h00 à Nods

Contact

Présidente: Mme Anne-Claude Dubois,

079 372 79 60, dubois5@bluewin.ch

Pasteur : Stéphane Rouèche,

032 315 27 37 / 079 429 02 80; strouche@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 24 septembre

10h30 culte au camping de Prêles

Contacts

Pasteure remplaçante : Ursula Tissot

079 502 90 06 - ursula.tissot@gmail.com

Catéchète professionnelle : Anne Noverraz

079 852 98 77 - noverraz.plagne@swisslogique.ch

Numéro paroissial : 032 751 70 82

Président ad interim : André Sunier,

079 240 55 09 - arosun@worldcom.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Vendredi à dimanche

Week-end d'église avec Thierry Juvet

Mercredi

6h25 à 7h00 Forum des hommes

9h15 à 11h00 Au café des dames

17h30 à 20h00 Rencontre AWJJ

www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services religieux

Samedi 23 septembre - Services à Bienne

10h: Rencontre des Eglises Adventistes de l'Arc Jurassien à l'Eglise Néo-apostolique de NE Rue Gabriel-Lory 1

Mercredi 27 septembre

19h30 : Réunion de prières à Bienne



Culte au camping de Prêles

Dans ce beau lieu du Plateau, au milieu de la nature se déroulera un culte pour l'ensemble de la région Lac-en-Ciel. Les parties musicales seront à la flûte de Pan et tout un chacun pourra se régaler, après la célébration, avec la possibilité de manger sur place. Venez nombreux **dimanche 24 septembre à 10h30**. Si le temps était pluvieux, le culte se vivra à l'abri. De plus un service de voiture est organisé: école de Prêles, Poste de Lamboing ou centre du village à Diesse, à 10h pour les trois lieux.

Cordiale bienvenue à chacun et chacun !

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE
Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.
Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD) DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30**.

Tél. 032 752 10 77

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 761 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38 ou par mail : laneuveville@cathberne.ch

Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus : départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner : départ de la Gare (Bienne) à 2h15

BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch
Tél. 032 751 49 49

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Dès le 23 avril, ouvert tous les dimanches de 14h30 à 17h30 jusqu'au 29 octobre 2017 ainsi que les samedis, depuis le 17 juin jusqu'au 9 septembre 2017.

Nouvelle exposition temporaire à partir du 17 juin 2017 :

Collections 2000-2017

A travers quelques objets choisis qui ont intégré la collection entre 2000 et 2017, l'exposition présente un tour d'horizon du musée, de sa politique d'acquisition, de ses pratiques et des défis que la conservation d'objets du passé implique. A travers une foule d'exemples pratiques, le visiteur est aussi invité à donner son avis sur l'avenir des collections.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch
ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49

CHOEUR MOSAÏQUE - LA NEUVEVILLE

Répétitions à la salle de la paroisse protestante à 20h, chemin de la Raisse 3 : 25 septembre, & 2 octobre.

mosaïque.jospace.ch

CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - LA NEUVEVILLE
Tous les spectacles sont à 20h30 (*sauf indication contraire*)

Vendredi	22 septembre	Pippo Pollina
Samedi	7 octobre	Gadjo et Phanée de Pool
Samedi	21 octobre	Vincent Kohler
Dimanche	5 novembre à 17h	Luciana Gabriella et Miguel Amadeo
Samedi	18 novembre	Errol Dixon
Vendredi	24 novembre	Pierre Aucaigne
Samedi	25 novembre	Pierre Aucaigne
Dimanche	10 décembre à 17h	SILAS le petit astronaute

Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch